

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées](#)[CNAM FG 15 \(17\)](#)[Item Jean-Baptiste André Godin à Charles Ponchau, vers le 25 juin 1876](#)

Jean-Baptiste André Godin à Charles Ponchau, vers le 25 juin 1876

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[vers le 25 juin 1876](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Ponchau, Charles](#)

Lieu de destinationGuise (Aisne)

Description

RésuméPonchau propose à Godin de lui vendre sa brasserie. Godin dément avoir eu l'intention d'acheter une brasserie. À propos d'une cave de Ponchau située sous une propriété de Godin.

NotesDate de rédaction : le jour de la date de rédaction n'est pas lisible sur la copie ; la copie est située dans le registre de correspondance entre une copie de lettre datée du 25 juin 1876 et une autre du 26 juin 1876.

SupportLa copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

[Information](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (17)

Collation1 p. (479v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 07/07/2023

Dernière modification le 18/09/2023

quatre... 16

Monsieur,

Il est au'avez écrit pour
m'offrir votre établissement
comme ayant appris que
je désirais acheter une chas-
serie. Ceux qui ont fait
cette supposition se sont
trompés. Il n'entre aucune-
ment dans mes vues de
m'occuper de choses sem-
blables.

Cela me fait penser
que j'ai appelé à plusieurs
votre attention sur l'état
d'irrégularité dans lequel
nous sommes placés les
uns vis-à-vis des autres
pour la cause que vous
avez sous ma propriété.

M. Pouchan.

Comme le moment de la
prescription approche, je
vous prie de me dire s'il
vous conviendrait de vous
occuper de cela ?

Très agréablement, Monsieur,
mes civilités.

G. D. P.